

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021

<u>Etaient présents</u>: Patrick NEILZ, maire, Marion RIVERA, Guillaume PIARD, adjoints, Antoine PIGNIER, Nadège BOSSUYT, Christine BARTHE-WEBER, Julien LISSANDRE et Alain PERROT

<u>Absents excusés</u>: Willy SCHOEPPS, pouvoir à Marion RIVERA, Albane VIDELIER, pouvoir à Patrick NEILZ, Claudette FEUVRIER, pouvoir à Guillaume PIARD.

Absents: /

Secrétaire de séance : Nadège BOSSUYT

1 - APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après s'être fait présenter, le compte rendu de la réunion du 26 août 2021 est approuvé à l'unanimité.

Nadège BOSSUYT est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

2 - Information du maire aux elus

Le maire propose de faire l'inventaire des petits travaux à envisager sur 2022

- Parc municipal, au regard des diverses demandes une réunion va se mettre en place pour évaluer ce qu'il est possible de faire mais nous ne retiendrons pas la création d'un city stade car cela engendre des gros problèmes d'occupation et de rassemblement comme sur la commune de Courlans.
- Belvédère: Actuellement les poubelles débordent, des bacs plus grands seront mis, affaire en cours avec le SICTOM. Reste la question du verre qui ne doit pas être placé dans ces poubelles. Il nous faut créer des emplacements esthétiques. Le camion poubelle pourra les collecter directement sans besoin de les sortir si l'on prévoit bien l'emplacement.
- Panneaux d'affichages: Le panneau actuel du parc municipal sera rénové ou remplacé. A Vatagna, peut-être ajout d'un panneau pour des informations diverses, associations, évènements divers. Constat qu'il manque un mode de communication pour faire passer les informations rapides (celles qui ne peuvent passer dans les fils d'info par exemple car le délai est trop court): réflexion sur un panneau sur le modèle de Conliège ou de La chailleuse. Nous pourrons l'installer à la place du Rouget de Lisle lumineux pour faire passer les informations d'animation (expos, concerts, marchés) ou d'actions citoyennes ou autres.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 23 septembre 2021

- Panneaux de signalisation routière : des panneaux seront à prévoir pour :
 - Route de Macornay, limiter à 30 km/h + interdiction de circuler le dimanche et les jours fériés.
 - Vatagna: Vitesse et priorité à droite dans tout le village comme fait à l'Etoile avec un panneau unique à l'entrée du village? ou un cédez le passage
- Salle des fêtes: la peinture de la cuisine est à refaire, les néons sont à changer par des LED. Chercher des subventions et faire dossier avant la fin d'année.
- Défibrillateur de Vatagna: Il est actuellement fixé sur la façade de la chapelle Des personnes estiment que cela dénature le bâtiment. Voir s'il est possible de le fixer sur le mur des toilettes publiques. Estimer le coût et si les travaux peuvent être fait par un artisan ou par la société entretenant les défibrillateurs.
- Toilettes de Vatagna: Il faut les ouvrir de mai à septembre pour les personnes de passage à Vatagna. Nécessité de veiller à son entretien. Nous envisageons de fermer celle du parc de Montaigu l'hiver.
- Mur M. FABRE: estimation de la main d'œuvre avec Daniel à 3 ouvriers à 35h à 30€/h et les matériaux pour réfection totale du mur. Coût trop important. Le mur ne présente pas de signes d'effondrement immédiat. Proposer des travaux à minima qui permettront au moins de consolider le mur. Et par la suite effectuer les travaux par tranche afin d'être budgété sur plusieurs années.
- Armoires électriques: Les 2 armoires électriques sont défectueuses. Nous avons un devis du SIDEC pour la prise en charge de l'ensemble de l'éclairage public. Si cette délégation apporte un confort elle représente au-delà des travaux une cotisation annuelle conséquente. Nous devons évaluer si il vaut mieux passer par ce prestataire ou si nous gérons cela avec un établissement privé..
- Éclairage public: Plusieurs communes éteignent leur éclairage une partie de la nuit dans un souci d'économie et de préoccupation environnemental. Nous devons évaluer le meilleur système; extinction totale, partielle ou affaiblissement de la luminosité. Par ailleurs au cours de la réunion avec les habitants de Vatagna, il nous a été fait part d'un besoin d'un lampadaire supplémentaire afin que la rue du Curé Marion soit moins sombre le soir. Ce lampadaire existait auparavant et a été enlevé suite à un problème matériel.
- Plateforme de compostage: Actuellement existe au Parc un dépôt de déchets verts ni géré ni entretenu. Mettre en place une plateforme de compostage sur la commune parait une bonne idée et fait l'objet de demandes. Il y a 1 plateforme à Briod et 1 à Geruge. Il conviendrait de prendre un rendez-vous et voir sur place. Ensuite effectuer les divers dossiers de subventions possibles Cette réflexion doit se faire avec l'aménagement du parc.
- Préparation du budget 2022 : La réunion de la commission finance est à prévoir afin de déposer le budget en temps voulu ;

Exposition en mairie :

- o 24/09/2021 au 10/10/2021 Monique REVERCHON: « Maroc des Douars »
- o 23 / 10 / 2021 au 06 / 11 / 2021 Germaine PLESSY: «L'Ethiopie »
- o 03 / 12 / 2021 au 12 / 12 / 2021 Pascale AURIGNAC, Jo BARDOUX, Clémence BLANCHARD
- Cessions de bois : Cession de bois : Les inscriptions sont ouvertes. Les affouages se feront sur la parcelle 13. Les personnes inscrites sur la parcelle 13 devront également faire des couronnes sur la parcelle 2.

Dans la parcelle 13 : petit bois marqué en croix à la griffe.

Dans la parcelle 2 : seules les couronnes sont à fabriquer après la vente et l'exploitation des grumes. Le petit bois sera fait l'hiver suivant.

Mail Carole Delorme: Les cessions de bois dans les parcelles 12 13 14 15 se vendaient autour des 7 - 8 €.

Avec les couronnes plus difficiles à stérer, porter le prix de l'affouage à 6 - 6,5 € semble cohérent.

Un affichage va être fait pour informer la population, pour mémoire aucun affouage ni cession n'avait été prise en 2021 par les habitants

- <u>Formation des élus</u>: Les hivernales de l'AMJ sont proposées sur leur site internet www.amjura.fr.

3 - Location, Fermages GAEC du Serein

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que le GAEC su Serein qui exploite des parcelles sur Montaigu a été victime d'un incendie celui-ci a dévasté un de leurs hangars à Voiteur. Aucune perte humaine ou animale n'est à déplorer. Cependant, pratiquement tout le fourrage a été brulé.

Après échange il s'avère que nous ignorons les compensations financières par les assurances et notre aide ne pourrait être que minime, donc nous apportons un soutien moral et seront attentifs si des sollicitations survenaient pour un autre type d'aide.

<u>Vote: 11 voix pour</u>: un soutien moral

4 - AGE MINIMUM GRATUITE REPAS DES AINES

Actuellement, l'âge minimum pour la gratuité du repas des ainés est de 65 ans. La commission jeunesse, social et culturelle, après avoir présenté les différences entre le nombre de personnes dans la commune âgées de + de 65 ans et âgées de + de 70 ans propose de passer l'âge minimum des bénéficiaires au repas des ainés à 70 ans au lieu de 65 ans. Les colis seront proposés aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer au repas pour raison médicale uniquement.

Vote: 11 voix pour

5 - LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR DES COURS DE GYM / YOGA

Des personnes souhaitent intervenir sur la commune de Montaigu pour donner des cours de yoga et de gym. Monsieur le maire propose, suite à ce qui avait été fait pour le foyer de Macornay, une location à 10 € par soirée.

Un débat sur la location en été ou en hiver à lieu. La commission location va étudier la demande et proposer des tarifs en fonction des saisons.

Vote: reporté

6 - ADHESION AU LOGICIEL DU CIMETIERE DU SIDEC

Le logiciel cimetière de la mairie est caduc, l'entreprise en charge de ce logiciel a été rachetée et revendue 3 fois en 3 ans. Les personnes en charge de ce logiciel l'ont supprimé car il était trop compliqué à utiliser. Elles ont transféré les données des logiciels des communes qui le souhaitaient sur un autre. Ce qui a, à l'époque, été refusé par Montaigu.

Le logiciel ne peut plus être mis à jour et ne peut pas non plus être transféré sur un nouvel ordinateur car il n'y a pas de licence en cours. L'ordinateur sur lequel se trouve ce logiciel est en train de lâcher. Le sidec propose un logiciel cimetière avec Berger Levrault.

½ journée formation = 272 € intégration données et plans environ 1 500 € Les données peuvent être récupérées par la secrétaire et entrer manuellement dans le logiciel, ce qui diminuera le coût.

Monsieur le maire demande le feu vert des membres du conseil municipal afin de pouvoir commencer le transfert du logiciel et la commande de la cartographie pour éviter de perdre toutes ces données.

Ancien logiciel 104 € / an, avec sidec pas d'abonnement annuel.

<u>Vote: 11 voix pour</u>

7 - TRAVAUX A ENVISAGER ET A BUDGETISER SUR 2022

Au-delà des travaux cités en première partie nous étudierons les autres points au cours de la réunion de la commission finance.

7 - QUESTIONS DIVERSES

Aucune

Le maire, Patrick NE/LZ